

Commission du conseil municipal sur les finances,
les services administratifs et le capital humain

**Étude publique du budget 2008 et du PTI 2008-2010 de la Ville de Montréal
et des budgets des sociétés paramunicipales**

Rapport et recommandations

Déposé au conseil municipal
Le 11 décembre 2007

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions
et suivi
275 rue Notre-Dame Est, bureau R-126
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission

Montréal, le 11 décembre 2007

Président

M. Bertrand A. Ward
Arrondissement de Pierrefonds-
Roxboro

Monsieur Marcel Parent
Président du conseil municipal
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 1.112
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Vice-Président

M. Claude B. Piquette
Arrondissement d'Outremont

Monsieur le Président,

Commissaires

Mme Maria Calderone
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

M. Laval Demers
Arrondissement de Saint-
Laurent

M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-
Nord

M. François Purcell
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain, le rapport de l'étude publique du budget 2008 et du PTI 2008-2010 de la Ville et des budget des sociétés paramunicipales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Original signé

Bertrand A. Ward
Président

Danielle Dionne
Secrétaire recherchiste

Table des matières

	<i>Page</i>
Le processus d'étude publique	4
Le contenu du rapport	4
Recommandations.....	5

Le processus d'étude publique

La Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain a procédé à l'étude publique des prévisions budgétaires 2008 et du PTI 2008-2010 des services de compétence municipale et de compétence mixte, ainsi que des prévisions budgétaires des sociétés paramunicipales relevant de la compétence du conseil municipal, soit : la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Corporation Anjou 80 et la Société de gestion Marie-Victorin.

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone, de même que sur le site Internet de la Ville. L'avis précisait les dates des séances de l'assemblée et les modalités de participation du public. De plus, l'ensemble des maires d'arrondissement, des conseillers de ville et d'arrondissement, des directeurs d'arrondissement ainsi que les maires des villes liées ont également été invités à participer à l'assemblée.

L'étude publique s'est déroulée entre le 30 novembre et le 5 décembre à la salle du conseil municipal de la Ville. La commission a adopté ses recommandations le 10 décembre. Au cours des séances, la commission spéciale a entendu les présentations du président du comité exécutif, M. Frank Zampino, du directeur général de la Ville, M. Claude Léger, du directeur de la gestion financière et trésorier adjoint de la Ville, M. Jacques Marleau, ainsi que celles de tous les services et sociétés paramunicipales. Une période de questions et commentaires était réservée au public à chaque séance et une autre était dédiée aux membres de la commission.

Le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux comités et suivi de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville, de même que sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions. Pour informations: 872-3770.

Le contenu du rapport

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission spéciale lors de l'assemblée publique du 10 décembre 2006.

Recommandations

À l'issue de l'étude publique du budget 2008 et du PTI 2008-2010, la Commission du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain recommande :

Budget général de fonctionnement 2008

R-1

D'adopter les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'année 2008;

M. François Purcell exprime sa dissidence

Programme triennal d'immobilisations 2008-2010

R-2

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2008-2010 de la Ville de Montréal;

M. François Purcell exprime sa dissidence

R-3

D'adopter les prévisions budgétaires de chacun des Services municipaux pour l'année 2008;

M. François Purcell exprime sa dissidence

R-4

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2008-2010 de chacun des Services municipaux;

M. François Purcell exprime sa dissidence

Sociétés paramunicipales

R-5

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2008 de la Corporation Anjou 80;

R-6

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2008 de la Société d'habitation et de développement de Montréal;

M. François Purcell exprime sa dissidence

R-7

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2008 de la Société de gestion Marie-Victorin;

Étude des prévisions budgétaires et du PTI

Processus

Considérant que l'étude conjointe du budget et du PTI des services de compétence mixte et des sociétés paramunicipales, par les deux commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération, qui constituait une première cette année, s'est avérée une expérience positive,

R-8

Que l'on renouvelle l'expérience de l'étude conjointe du budget et du PTI en 2008;

Considérant que les commissaires doivent disposer d'un minimum de temps pour prendre connaissance des documents budgétaires à l'étude avant la présentation en assemblée publique;

R-9

Que les documents budgétaires ainsi que les documents de présentation soient disponibles pour les membres de la commission trois jours avant le début de l'étude publique;

Considérant que certaines présentations sont particulièrement denses et qu'elles suscitent plus de questions et de discussions, c'est le cas des services des Affaires corporatives; des Infrastructures, transport et environnement; de la Mise en valeur du territoire et du patrimoine; du Développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, ainsi que du Capital humain,

R-10

Que le calendrier des travaux soit revu en conséquence et que l'étude du budget en 2008 prévoie une seule présentation par jour pour ces services, de façon à dégager du temps pour permettre aux commissaires de se réunir afin de discuter des recommandations;

R-11

Que les sociétés paramunicipales adoptent un modèle de présentation uniforme, en ce qui concerne les informations budgétaires en particulier, pour plus de clarté et d'efficacité;

R-12

Que les sociétés paramunicipales qui produisent des états financiers distincts présentent les états financiers les plus récents, ou un résumé, ainsi que des budgets comparatifs de deux ans dans la présentation de leur budget;

Direction générale

R-13

Que la RASOP (révision des activités, des services, des opérations et des programmes) poursuive ses objectifs, en ciblant des économies de 100 M\$ par année, notamment par une réduction de postes, qui à terme devrait atteindre 1000 postes, et par des gains de productivité;

M. François Purcell exprime sa dissidence

R-14

Que la Direction générale fasse connaître les principales décisions prises dans le cadre de la RASOP et présente à la commission un bilan détaillé pour l'ensemble des unités;

Service des finances

R-15

Que les coûts de financement des dépenses en immobilisations soient remis à la charge des contribuables de l'ensemble de la Ville et non pas de chaque arrondissement et que le montage financier des projets d'envergure, tels que des centres communautaires et équipements sportifs soit équitable pour l'ensemble des arrondissements;

Capital humain

R-16

Que le Service du capital humain fasse le point, en 2008, auprès de la commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain, sur la Plan de main-d'oeuvre en vue des départs à la retraite;

R-17

Que le Service du capital humain propose une solution au problème des remplacements temporaires et de l'effet domino;

Service des communications et des relations avec les citoyens

Considérant l'importance d'offrir un accueil à l'ensemble des citoyens à l'hôtel de ville,

R-18

Que l'on maintienne un point de service à l'hôtel de ville, financé à même le budget corporatif;

Affaires corporatives

R-19

Que le Service des affaires corporatives poursuive son mandat sur l'optimisation du modèle de gouvernance;

R-20

Que la Direction de l'approvisionnement poursuive l'optimisation de ses méthodes de gestion d'inventaires, notamment par des ententes avec ses fournisseurs dans le but de réduire le volume de ses inventaires;

Service des infrastructures, transport et environnement (SITE)

R-21

Que tous les travaux d'infrastructures à réaliser sur un tronçon de rue, soient coordonnés entre les différents intervenants (SITE, arrondissements, compagnies d'utilité publique) tant au niveau de la planification des travaux que de la planification budgétaire, de façon à optimiser les interventions;

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

R-22

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, ainsi que les sociétés paramunicipales d'habitation, se dotent d'un plan d'action s'inspirant d'un « code du bâtiment vert », qui vise à mettre en application les principes du développement durable dans tous leurs projets de rénovation et de construction, notamment en ce qui concerne les mesures écoénergétiques et la réutilisation des matériaux;

Conseil du patrimoine

R-23

Que la Ville accorde au Conseil du patrimoine un budget additionnel de 75 000 \$ afin qu'il puisse maintenir ses effectifs;

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

R-24

Que le Service soumette le plan d'investissement de 125 M\$ sur 10 ans, pour le réseau des bibliothèques, découlant de l'annonce faite par la Ville et le gouvernement du Québec;

R-25

Que le Service prépare, en 2008, un plan quinquennal d'investissement visant à mettre aux normes les installations sportives dans tous les arrondissements, à mettre en vigueur en 2009;

R-26

Que le Service poursuive les démarches amorcées en vue de la réalisation du projet d'un centre voué au soccer intérieur avec des partenaires.

Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 10 décembre 2007.